

COMPTE RENDU CONSEIL ECOLE MATERNELLE DU 7/03/22

Présents

Enseignants :

- Mme LEVEQUE
- Mme BONINGUE
- Mme Roseline GIRARD
- J.L BOMPIERRE et Coralie (PE 1/4 décharge)

Mairie :

- Mme BULTIES
- Audrey BEAUFILS

Excusés :

Mme PEQUEUX : DDEN

AIPEAH :

Caroline CAILLAU

Marion DESIREST

Raphaëlle PLAZA

Déroulement de la réunion

Questions retirées et non inscrites à l'ordre du jour (questions soumises par les parents d'élèves lors de la préparation du conseil d'école). Quelques éléments de réponses ont été données en début de séance.

Pourriez-vous nous indiquer quelles sont les modalités de communication avec les enseignants par mail : quelle adresse email utiliser, pour quels sujets, autorisation de contacter en direct sur l'adresse email professionnelle de l'enseignante...

Réponse école : Communication : document donné en début d'année « aide à la vie de l'école » rubrique « information et documentation » donne les informations pour le parcours à suivre sur les informations à transmettre pour la vie de la classe ou la vie de l'école.

L'AIPEAH souhaiterait contre-signer le procès-verbal. Cela est-il possible, ou faut-il le voter en séance ?

Réponse école : Contre signature par l'association parents : information donnée au 1^{er} conseil d'école : signé par le président et secrétaire de séance : décret 411 de la loi.

Reprise de l'ordre du jour

1°- Informations rentrée 2022:

- Prévisions effectifs
 - Stables
 - 95 élèves attendu
 - 31 GS
 - 32 MS
 - 32 PS

Actuellement 92 élèves.

- Modalité d'inscription.
 - En fonction du protocole sanitaire actuel :
 - Pas de réception des familles : information affichée en mairie et tableau de l'école + site de la mairie + bulletin municipal :

- Mairie : certificat d'inscription + retrait de la fiche d'admission à transmettre à l'école en format PDF de préférence.
- Ecole : admission en fonction des places disponibles
- Si les familles souhaitent contacter l'école : envoi d'un mail sur la boîte de l'école, le directeur prend contact avec les familles.
- Si allègement du protocole : retour à l'accueil des familles à l'école
- Visite de l'école : par petits groupes si allègement du protocole : plage horaire plus large.

2°- Informations spectacles et animations.

- 2 représentations par matinées : augmentation du cout de la coopérative scolaires : 14/01 et 24/02 : SOS terre
- 11/03 : annulé : comédien COVID : spectacle reporté au 25/3 : les enfants pourront venir déguisés le 11/3 à confirmer
- 17/3 : avec le CAL : PS : salle des fêtes de fouilleuses
- 23/5 : marionnettes : Lucie et Marlow : compagnie les 3 charlots
- Juin : avec le CAL : PS : salle des fêtes de fouilleuses
- 28/06 : bal de fin d'année.
 - 7/04 : animation LEGO : 1 ou 2 caisses de LEGO par classe, pièce divisée en 4 zones, visite par les familles le soir , thème : construire la ville
 - Picardie Lait / Fromage : 2 interventions

3° - Liaison GS/CP.

- Une rencontre avec l'école primaire est envisagée

L'association propose le financement du bus. Mr BOMPIERRE précise que l'argent sera à verser à la coopérative scolaire : coordinatrices du projet étant les enseignantes de l'école. Le montant du bus sera estimé à la réservation. L'AIPEAH précise que le financement pourra se faire à réception d'un devis.

4° - Questions AIPEAH :

- Rédaction du nouveau projet d'école.
- Pas d'information ni de directives pour le moment. Pas de réponse à la participation de l'association parents
- Présenté en conseil d'école pour validation lorsqu'il sera établi par l'équipe pédagogique.
- Le bilan du précédent projet a été fait. En attente.
- Installation de poubelles à proximité de l'école.
- Plan Vigipirate : interdit aux abords de l'école (jusqu'à 50 m), interrogation positionnement vers la boulangerie
- La mairie est ouverte à discussion sur sa position (socle avec sac poubelle transparent)
- Collecteur de déchets scolaires géré par l'association.
- Question organisation ? où mettre le collecteur ?
- Un sac pourra être remis à un parent de l'association lorsqu'il sera suffisamment rempli.
- 1 sac par classe
- Monsieur BOMPIERRE soulève une problématique de tri des déchets, préalablement triés par les enseignants et remélangés par les femmes d'entretien. Pris en compte par la mairie
- Don de l'association en faveur de l'école : achat de livres.
- Budget donné à l'école pour achat de livres par les enseignants (les livres sont à choisir par les enseignants : liberté pédagogique, l'AIPEAH n'intervient pas dans le choix. Cela a dû être repris par l'AIPEAH afin d'éviter tout malentendu.
- Sera discuté en conseil des maitres.
- Budget à préciser
- Rupture stock Casseroles, et four semble poser problème.
- Affichages des horaires de bus aux différents arrêts.
- Sont données sur le site de la mairie, transmettre via le site de l'AIPEAH
- La mairie va les imprimer, plastifier et afficher à chaque arrêt sous 15 jours.